Trente-deuxième Année. — N° 37 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 6 FÉVRIER

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 5 FÉVRIER 1887

RAISONNONS

Loin de nous la pensée d'endormir l'opinion dans un dangereux optimisme, que l'état des esprits, plus encore que l'état des choses, ne comporte pas; mais, au milieu des effarements dont nous sommes témoins, c'est un devoir pour nous de continuer à raisonner froidement et à nous rendre bien compte de tous les éléments de la situation.

La guerre est-elle possible? Oui, malheureusement. Il suffit, pour qu'elle éclate, qu'une main malveillante veuille mettre le feu aux matières inflammables depuis longtemps accumulées, ou que la moindre imprudence envenime tout d'un coup les passions nationales déjà si déplorablement excitées.

Est-elle probable? surtout imminente? Nous ne le croyons pas et nous douterons jusqu'à ce que la dernière évidence ait fait disparaître la dernière chance de paix.

S'il fallait en juger par l'effondrement inouï de la Bourse et par les menaces de plus en plus violentes de la presse allemande, il faudrait s'attendre à tout, et le choc fatal de l'Allemagne et de la France ne serait qu'une affaire de jours.

Mais nous ne saurions trop répéter que la vraie cause de la débâcle de notre marché et de presque tous les marchés européens, est un excès de spéculations, qui se résout aujourd'hui en liquidations précipitées, en exécutions forcées, où les ventes tombent dans le vide et amènent dans les cours côtes, de minute en minute, des oscillations effrayantes.

Qu'une part dans la panique qui en résulte puisse être attribuée aux mauvaises nouvelles du dehors, c'est incontestable; mais la raison principale du mal vient d'une situation de place gravement compromise déjà par elle-même, avant que les bruits de guerre ne vinssent alarmer l'opinion.

Quant à l'attitude de la presse allemande, il serait sans doute absurde de n'y pas apporter la plus vigilante attention et de fermer systématiquement les yeux et les oreilles pour se faire illusion sur les effets funestes qu'elle peut produire; mais enfin, il n'est pas un de nous qui ne sache que ce débordement de colère affectée et ces fausses accusations contre la France sont essentiellement un moyen de pression électorale. Cette grande ardeur tombera vraisemblablement d'elle-même si le nouveau Reichstag se montre plus favorable aux vœux de M. de Bismarck.

Nous avons dit, dès le premier jour, qu'il fallait s'attendre, jusqu'à ce que les élections allemandes soient terminées, à un concert de clameurs gallophobes de l'autre coté des Vosges. Le fait s'est produit comme il était prévu. Il ne doit pas nous surprendre. Tout nous commande, dès lors, sachant bien quel en est le but secret, de ne pas nous départir un seul instant, non pas de notre indifférence, mais de notre impassibilité.

L'affolement de la Bourse et les attaques intéressées des journaux allemands sont, cependant, jusqu'ici ici, les seules causes tangibles de l'inquiétude qui s'est emparée de l'Europe.

Dans les sphères officielles, chez aucun gouvernement, il ne s'est rien passé qui justifie une crainte sérieuse.

Jeudi, notamment, au moment même où le marché de Paris attestait, par une baisse énorme, le désarroi où il est jeté, le conseil des ministres recevait du ministre des affaires étrangères communication de dépêches importantes venues de tous côtés et toutes remplies d'assurances pacifiques.

Notre ambassadeur à Berlin se déclare particulièrement satisfait de ses rapports avec le chancelier de l'empire.

M. de Bismarck, depuis le jour où il a solennellement affirmé qu'il ne prendra jamais l'initiative d'une attaque contre la France, n'a prononcé aucune parole de nature à affaiblir cette déclaration. Il s'est étudié, au contraire, à donner à tous les actes dont a pu s'émouvoir l'opinion, une interprétation pacifique et rassurante.

L'empereur Guillaume n'a pas été moins explicite chaque fois qu'il a eu sujet de caractériser la situation.

Il faut évidemment tenir compte de telles paroles quand elles émanent de telles autorités.

Le droit des gens, nous le savons, hélas! n'est aujourd'hui qu'un vain mot et la force ne recule guère devant les principes sacrés qui faisaient la garantie des nations; mais il y a encore une foi publique et une pudeur qui n'ont pas perdu tout empire. Que faudrait-il penser, que faudrait-il dire d'hommes d'Etat qui oseraient mentir aussi impudemment, entretenir une fausse sécurité et promettre la paix au moment même de déchaîner la guerre?

Nous suivons avec le plus grand soin le mouvement d'opinion en Europe. Nous le voyons se dessiner chaque jour honorablement dans un sentiment de protestation contre les excitations injustes de la presse allemande. Nous sommes convaincus qu'il ne serait pas moins énergique si, sans raison, sans grief légitime, l'Allemagne nous cherchait tout à coup une mauvaise querelle et se précipitait sur nous.

On sait certainement à Berlin que plus d'une grande puissance se montrerait justement émue d'une aussi inqualifiable agression et qu'il pourrait en résulter plus d'une surprise qui ne serait pas précisément agréable à la chancellerie allemande.

Donc, il y a lieu d'espérer que l'opinion de l'Europe et les éventualités de la politique générale pèseront d'un certain poids dans les conseils de l'empereur Guillaume. On ne s'y décidera pas si facilement à une guerre que la force défensive de la France peut rendre dangereuse et dont il serait impossible de prévoir toutes les conséquences.

Laissons donc passer, avec le calme d'un grand peuple qui veut sincèrement la paix et qui a conscience de la justice de sa cause, cette campagne de plume si violemment et si injustement ouverte contre nous. Les élections du Reichstag paraissent devoir aboutir à un résultat meilleur pour M. de Bismarck qu'on ne le présageait. Ce fait acquis, nos voisins eux-mêmes reviendront peut-être à plus de sang-froid et de raison.

Au-dessus des passions de la lutte électorale et des mauvais moyens employés pour la soutenir, il y a toujours l'intérêt supérieur des deux pays qui leur conseille une politique de paix; il y a chez ceux qui les gouvernent, le sentiment de l'effroyable responsabilité qu'ils encourraient s'ils déchaînaient les horreurs d'une nouvelle guerre. C'est ce qui nous permet de penser que, cette fois encore, nous pourrons éviter les malheurs dont on nous menace.

Cette conviction ne doit, sans doute, rien nous faire négliger de ce qui peut être utile à notre défense; mais, si nous avons raison, pour n'avoir rien à craindre, de mettre nos forces nationales à la hauteur de toutes les éventualités, faisons le avec cette dignité calme et virile d'une nation qui ne se laisse entraîner ni par des témérités ni à des paniques.

Notre meilleure chance d'éviter la guerre est de continuer à conserver notre calme et à augmenter nos forces. C'est pourquoi nous ne nous associerons pas à ceux qui demandent à grands cris la démission du ministre de la guerre. Si la popularité du général Boulanger est faite de l'alliage de différents éléments qui ne nous plaisent pas également, l'or pur du patriotisme donne à cet alliage une solidité et un éclat qu'il est impossible de nier. Le général Boulanger doit rester à son poste et nous ne devons pas, nous décourager un ministre aimé des soldats et dont le départ serait une honteuse concession faite à M. de Bismarck. Assistons en spectateurs aux affaires d'Allemagne et tâchons de rester maîtres chez nous. Ni faiblesse, ni jactance.

DISCOURS DE M. CH. JONGLEZ

SUR L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

M. Charles Jonglez, député du Nord, a pris la parole, vendredi, à la Chambre, dans la discussion du budget du commerce. Voici d'après l'*Officiel*, le texte de son discours :

M. LE PRÉSIDENT. — « Chap. 10. — Enseignement commercial et industriel, 550,000 fr. »

La parole est à M. Jonglez.

M. CHARLES JONGLEZ. — Messieurs, ce n'est certainement pas moi qui me plaindrai de l'augmentation qui porte sur ce chapitre, et mon intervention à cette tribune est motivée, non pas par un amendement que j'aurais déposé mais par une simple proposition que j'ai l'honneur de faire à M. le ministre du commerce et dont, du reste, j'ai eu l'honneur de l'entretenir auparavant.

En ce moment, l'enseignement professionnel comprend chez nous trois degrés d'instruction, qu'on pourrait assimiler aux trois degrés de notre enseignement classique ordinaire.

L'enseignement supérieur, vous le savez, est représenté par trois grandes écoles — les écoles de Châlons, d'Aix et d'Angers — qui malheureusement, comme le disait tout à l'heure un de nos collègues qui m'a précédé à la tribune, sont absolument insuffisantes.

Cet enseignement supérieur est entre les mains qui nous donnent toutes garanties, et ses programmes nous donnent satisfaction. Mais en ce qui concerne l'enseignement secondaire, qui est une innovation récente et qui est donné dans les établissements qu'on appelle à l'heure actuelle des lycées d'enseignement secondaire d'enseignement spécial, les programmes ne sont pas encore bien étudiés; à mon avis, il faudrait diriger les plans d'études dans un sens beaucoup plus pratique et former de véritables écoles industrielles et commerciales.

Quant au troisième degré, c'est-à-dire à l'instruction professionnelle elle-même qu'on pourrait appeler dans cet ordre d'idées l'enseignement primaire, nous avons le regret de constater là une très grande infériorité vis-à-vis des autres nations.

En Allemagne, presque chaque bourgade est pourvue d'une école réellement professionnelle appliquée à l'industrie qui s'exerce dans la région. Nous devons avoir la ferme intention d'arriver au même résultat. Je me demande alors comment les programmes seront élaborés, et si élaborés au ministère de l'instruction publique, par exemple, ils ne feront pas souvent défaut aux besoins auxquels ils doivent correspondre.

C'est pourquoi je prie M. le ministre de commerce, chaque fois qu'il s'établira une école professionnelle de vouloir bien s'adjoindre à un comité consultatif, un conseil pris dans les chambres de commerce, dans les chambres consultatives des arts et manufactures, voir même plus tard dans les chambres d'agriculture, quand elles seront constituées, conseil qui rédigerait le programme et qui donnerait le plan d'études. Cela aurait une utilité énorme, qu'il s'agisse de métallurgie, d'industrie textile, minière, agricole ou de toute autre. Il est certain que les programmes trop généraux, trop vagues, qui contiennent, je le veux bien, les éléments nécessaires à une instruction préliminaire ne sont pas suffisants pour les besoins spéciaux auxquels il faut pourvoir. (Approbation à droite).

Je demande donc que M. le ministre du commerce s'entende avec son collègue de l'instruction publique afin que chaque école professionnelle soit pourvue d'un conseil d'instruction qui donne exactement la marche à suivre. Cette institution toute pratique serait très profitable aux intérêts qu'il s'agit d'encourager. (Très bien! très bien! à droite.)

M. de Hérédia, rapporteur, répond à M. Jonglez et conclut ainsi :

L'honorable M. Jonglez s'est montré ici le partisan très résolu de l'enseignement technique et je lui rends hommage à ce point de vue; ce contre quoi je m'élève, c'est contre la théorie qu'il a apportée à cette tribune, et qui consiste à dire à M. le ministre du commerce et de l'industrie : Nommez, près de chacune de ces associations d'enseignement libre, un comité consultatif, ce qui leur donnera ainsi une sorte d'estampille gouvernementale. C'est une théorie que je prie la Chambre et M. le ministre de ne pas accepter, parce que c'est la théorie qui serait la plus décevante, la plus lamentable et la plus dommageable pour les intérêts de l'enseignement professionnel.

M. Ch. Jonglez replique.

M. CHARLES JONGLEZ. — Messieurs, si j'avais dû choisir un défenseur pour soutenir ma proposition, je crois que j'aurais eu la main très heureuse en demandant à M. le rapporteur de vouloir bien s'en charger. (Très bien! très bien! à droite).

En effet, nous nous trouvons absolument d'accord. L'honorable M. de Hérédia a dit avec moi que l'augmentation de crédit pour l'enseignement professionnel était très louable et j'ai débuté en vous disant que je partageais son sentiment. Maintenant la proposition très simple que m'avait suggérée la lecture du chapitre 10 n'avait pour but que de combler une lacune qu'il me semblait facile de faire disparaître.

Nous allons avoir des écoles professionnelles en très grand nombre, je l'espère, et alors les institutions d'ordre primaire vont être abandonnées à des instituteurs relevant du ministère de l'instruction publique, très dévoués je l'accorde, mais qui ne seront pas spécialistes, et alors ces institutions ne pourront avoir que des programmes très généraux donnant à leurs élèves les éléments de calcul, de comptabilité, de sciences physiques, etc., mais non des connaissances appropriées aux diverses industries qu'on exerce dans la région. (très bien! très bien! à droite.)

C'est alors que ma proposition me paraît avoir sa raison d'être : elle consiste à adjoindre un comité compétent.

Je crois que l'honorable rapporteur, M. de Hérédia au lieu de la combattre, a appuyé la proposition que je viens d'avoir l'honneur de faire.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets au voix le chapitre 10 : « Enseignement commercial et industriel, 550.000 francs. »

(Le chapitre 10 est mis aux voix et adopté.)

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Si nous suivons de près les progrès qui s'accomplissent dans l'éclairage électrique, si nous en parlons si souvent à nos lecteurs, c'est que la question offre pour Roubaix-municipal, pour Roubaix-industriel, pour Roubaix-marchand un grand intérêt.

Ces progrès, pour ne pas avoir été bien éclatants dans les deux dernières années, n'en ont pas moins eu une importance véritable.

A l'exemple de l'Amérique, quoique plus timidement, un certain nombre d'usines centrales, devant desservir des quartiers ou même des villes entières, ont été installées au cours des derniers mois. Saint-Etienne, Marseille, Tours et Dijon en sont déjà dotées; Angers, Nice, Reims vont l'être prochainement. Quelques villes de moindre importance, encore dépourvues d'éclairage, Bellegarde, Modane, La-Roche-sur-Foron, Domfront, Bourganeuf, ont précédé les grands centres.

Une usine semblable va être créée à Paris pour l'éclairage du quartier du Pantheon, qui est dans une situation particulièrement favorable, grâce aux nombreux établissements d'instruction qu'il possède : l'Ecole polytechnique, l'Ecole de droit, Sainte-Barbe, le lycée Henri IV, la bibliothèque Sainte-Geneviève. C'est chose décidée, et, pour la première fois, le domaine de la Compagnie Parisienne du gaz sera véritablement entamé. Elle ne sera plus maîtresse incontestée du droit de canalisation dans le sous-sol de Paris.

Ce n'est pas que son monopole n'ait déjà subi de graves atteintes dans l'intérieur des édifices. Il n'en est de meilleur preuve que l'éclairage de l'Opéra par la société Edison, qui, après avoir substitué 3,000 lampes à incandescence à autant de becs de gaz, a complété son installation à 6,000 et le remplace radicalement, en arrachant du même coup 300,000 francs de recettes annuelles à la puissante Compagnie.

D'autres théâtres ont suivi cet exemple.

* * *

Cet extension de l'éclairage, due à l'abaissement du prix de l'électricité, est encore facilitée par sa meilleure utilisation dans les lampes et par les progrès de leur fabrication. Leur durée a été considérablement augmentée. Elle peut atteindre aujourd'hui 1,500 heures au moins en moyenne : il en résulte que le prix des lampes n'intervient pour ainsi dire plus dans la dépense de l'éclairage. Il n'y a plus à tenir compte que de la force motrice nécessaire pour les alimenter et du prix d'amortissement des machines. Et de ce côté encore, de sérieuses améliorations sont venues s'ajouter aux progrès de fabrication des lampes, par la création progressive de types de machines dynamo-électriques plus puissantes et proportionnellement moins coûteuses.

Les éclairages électriques se sont donc largement développés, surtout avec le concours des lampes à incandescence. Rien de bien nouveau à dire sur les lampes à arc; l'ingéniosité des inventeurs varie à l'infini leurs mécanismes. La bougie Jablochkoff conserve toujours la vogue que mérite sa grande simplicité. Dans presque tous les grands éclairages nouveaux, à l'Opéra, au Bon-Marché, sa lumière blanche vient se marier de la façon la plus heureuse à l'éclat plus coloré des lampes à incandescence.

* * *

L'éclairage électrique domestique est à l'ordre du jour. On ne peut se résoudre à comprendre que cette merveilleuse électricité, qui fait de si grandes et si belles choses, ne puisse encore se prêter à l'éclairage des appartements et en chasser la bougie et la vieille lampe à huile. Il pourtant, il faut en prendre son parti, l'éclairage de la maison est encore bien loin d'être réalisé.

Il ne faut pas s'en étonner; l'éclairage au gaz paraît tout simple parce qu'on oublie que là-bas, dans la banlieue de la ville, une usine énorme, avec ses cloches et ses fourneaux, dévore des tonnes et des tonnes de houille pour produire au jour le jour le gaz qui arrive jusqu'à la petite lampe de travail par une canalisation de plusieurs kilomètres de longueur. La simplicité, c'est le bec de gaz que l'on voit; la complication réelle, c'est l'usine et tous les accessoires qu'on ne voit pas.

Quelle complication, si chacun devait fabriquer lui-même le gaz pour son propre éclairage! Il en est malheureusement ainsi, jusqu'à présent, pour l'électricité. Les grandes usines centrales sont rares, surtout dans notre pays et, dans bien des villes, par suite des concessions antérieures, les Compagnies de gaz sont maîtresses de la place pour de longues périodes qu'elles se sont prudemment ménagées.

Installer chez soi un moteur à gaz ou à vapeur et une machine électrique, il n'y faut pas songer. S'adresser aux piles, c'est se condamner d'avance à payer cher un éclairage peu commode à entretenir. Les solutions proposées sont pourtant nombreuses : certaines s'étalent pompeusement à la quatrième page des journaux; mais, en réalité, pour le moment, il n'en existe pas de véritablement pratiques. Les piles sont encombrantes; les liquides qu'elles contiennent sont souvent corrosifs et tout au moins salissants. Seuls, quelques électriciens de profession, désireux de faire une expérience personnelle, ont eu la patience de s'astreindre à la conduite et à la surveillance de leur éclairage domestique particulier. Quelques magasins ont suivi cet exemple, mais la généralité attend, et elle fait bien.

* * *

Il faut toutefois signaler une solution d'un genre tout particulier, qui a permis à quelques riverains des grands boulevards de Paris de faire de petits éclairages électriques. Il existe dans la banlieue, aux Prés-Saint-Gervais, une usine de production d'air comprimé qui alimente la canalisation des horloges pneumatiques. Le directeur de la société à laquelle appartient cette usine a eu l'idée de faire servir cette canalisation à la production de petites forces domestiques pouvant actionner un outillage quelconque ou mettre en mouvement des dynamos capables de produire un éclairage électrique restreint. Il existe un certain nombre de semblables applications. Mais c'est là un cas fortuit qui ne peut guère servir d'exemple pour l'avenir car, au lieu de construire une usine centrale de force, par air comprimé ou autre moyen, en vue d'éclairer un quartier, il est bien clair qu'il y aurait tout bénéfice à créer immédiatement une usine de production d'électricité.

LA PAIX

On lit dans le *Temps* :

« Nous avons dit hier qu'au conseil de cabinet, M. Flourens avait communiqué à ses collègues, au sujet des bruits de guerre, une série de renseignements d'un caractère très nettement pacifique.

» D'après nos renseignements, en effet, l'ambassadeur de France à Berlin, M. Herbette, avait eu l'occasion de voir le comte Herbert de Bismarck et de s'entretenir avec lui notamment de l'appel des réservistes.

» Le comte de Bismarck a de nouveau affirmé à notre ambassadeur que les 70,000 réservistes étaient appelés uniquement pour l'exercice du fusil nouveau qu'ils étaient convoqués non point seulement dans les provinces occidentales, mais sur toute la surface de l'empire, qu'ils seraient congédiés au temps fixé, qu'ils seraient remplacés par 20,000 autres seulement pour un service et un temps analogues, et qu'il n'y aurait plus ensuite d'autre appel.

» On voit que ces renseignements sont conformes à ceux que nos correspondants nous ont envoyés de Berlin sur le même sujet.

» Les conversations que M. Herbette a pu avoir d'autre part avec plusieurs de ses collègues du corps diplomatique à Berlin concordent toutes dans un sens très pacifique.

» De plus, notre ambassadeur à Vienne, M. Decrais, et notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. de Laboulaye, se sont enquis des gouvernement auprès desquels ils sont accrédités, sur la situation. Tous deux ont obtenu des réponses d'un caractère rassurant.

« En particulier, le gouvernement russe, qui a eu souvent l'occasion de communiquer, en ces derniers jours, avec le gouvernement allemand, avait assuré à notre représentant que la France n'était nullement menacée d'une attaque à l'heure présente.

» Nous croyons, enfin, qu'à la dernière réception diplomatique, le comte de Munster a donné oralement à M. Flourens, sur tous les détails débattus en ces derniers temps, des renseignements en parfaite concordance avec ceux qui étaient venus de Berlin.

» Dans une seconde entrevue que l'ambassadeur d'Allemagne a eue hier soir, après les incidents survenus en Bourse, il a pu dire encore à notre ministre des affaires étrangères que toutes ses informations personnelles étaient en désaccord avec les nouvelles pessimistes répandues dans la journée. »

Vienne, 4 février. — L'empereur, qui a assisté hier soir au bal donné par le haut commerce de Vienne, a dit à M. Schlumberger, grand négociant en vins et gendre du ministre de l'instruction publique, M. Gautsch : « Il n'y aura pas de guerre. Nous avons procédé pendant ces dernières années avec tant d'économie, qu'il faut que nous dépensions maintenant de l'argent pour nous mettre au niveau des autres puissances. »

Berlin, 4 février. — Afin d'impressionner les électeurs allemands, la *Gazette de la Croix* publie le tableau des contributions prélevées par les Français en Allemagne pendant la période de 1806 à 1813.

Berlin, 4 février. — Pour la période électorale, on a créé une correspondance lithographiée qui s'attache à répandre des nouvelles alarmistes sur les armements de la France.

Paris dit qu'un nouveau coup qui aurait pour résultat d'amener une nouvelle panique sur le marché français est préparé par les banquiers français allemands.

Voici cette machination : «Un journal allemand va déclarer prochainement que le contingent de réservistes qui vient d'être avisé de sa convocation à bref délai, ne sera pas renvoyé au bout de ses douze jours de stage, mais qu'il sera maintenu sous les drapeaux, en même temps que l'on convoquera un second contingent de 70,000 hommes comme le premier.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 4 février.

Le silence du gouvernement sur la situation. — Les feuilles Allemandes.

Les organes des gauches sont enchantés. Ils se plaisent à constater que, dans tous les pays du monde civilisé, on rend hommage à l'attitude calme et digne de la presse française vis-à-vis des provocations de l'Allemagne, et ils n'en demandent pas davantage. Cela ne suffit pas cependant. La résignation est certes parfois une vertu, mais le patriotisme se compose d'autre chose. Mais que faire, direz-vous?

Pendant que tout le monde s'accorde pour déclarer que c'est au gouvernement à pourvoir à la situation, les ministres hésitent, tâtonnent et, finalement, ne se décident à rien. Ce n'est cependant pas faute de conseils venus non seulement de l'intérieur, mais aussi de l'étranger.

La *Justice* voulait, avant-hier, que le gouvernement lit, à la tribune, une déclaration rassurante sur les intentions de l'Allemagne, c'est-à-dire en rapportant les assurances pacifiques données à M. Herbette par le prince de Bismarck.

Aujourd'hui, c'est le *Temps* et les principales feuilles de Londres qui s'étonnent qu'après l'engagement pris par M. de Bismarck à la tribune du Reichstag de ne pas attaquer la France, le gouvernement français n'ait pas pris un engagement analogue.

C'est dans ces conjonctures que M. Sigismond-Lacroix vient de prévenir M. Goblet qu'il se proposait de l'interpeller, pour lui fournir l'occasion de s'expliquer publiquement sur la situation extérieure et lui permettre d'affirmer, une fois de plus, la politique pacifique du gouvernement français.

Or, savez-vous ce qu'a répondu M. Goblet? c'est qu'une telle affirmation lui paraissait inutile après celles réitérées de M. de Freycinet et les siennes, qui ne laissaient aucun doute sur nos sentiments pacifiques.

Le président du Conseil a même ajouté que la déclaration que l'on solliciterait de lui, si elle était inutile au point de vue politique, l'était également au point de vue financier, attendu qu'il était démontré, par des preuves certaines, que la panique de ces jours derniers était l'œuvre exclusive de la spéculation.

M. Sigismond Lacroix s'est déclaré satisfait par ces explications, qui répondaient implicitement au but qu'il voulait atteindre, de faire affirmer de nouveau, par le Gouvernement français, ses intentions pacifiques. Nous allons voir maintenant ce que répondront les feuilles allemandes.

En attendant, les insinuations malveillantes continuent à être à l'ordre du jour parmi les reptiles. Aujourd'hui, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* prétend que, si nous affectons de nous montrer indifférents aux mesures prises par l'Allemagne et l'Autriche au sujet de l'interdiction de l'exportation des chevaux, c'est parce que nous achetons en Espagne les chevaux et les mulets dont nous avons besoin pour notre cavalerie et nos transports militaires.

La question des céréales.

Demain encore, le conseil des ministres s'occupera de la question des céréales. Ce n'est pas pour revenir sur sa résolution d'hier, que la Chambre aurait l'initiative de la décision à prendre et que le gouvernement s'y conformerait, c'est pour régler l'attitude des membres du cabinet pendant le débat et le vote.

Je vous ai dit que chaque ministre pourrait parler comme simple député; mais, comme les discours ont pour conséquence naturelle de donner à l'orateur le droit de voter conformément à ses conclusions, et que, dans la circonstance, 6 ministres sur 9 votants contre le droit de 5 francs, pourraient fausser le verdict de la majorité, MM. Goblet, Dauphin et Develle, auraient l'intention de faire décider, en conseil, l'abstention complète des membres du cabinet.

Il paraît cependant peu probable que cette résolution soit appelée à prévaloir, car si les ministres libres-échangistes se prononcent avec tant de vivacité et d'obstination contre le droit de 5 francs, c'est évidemment, pour pouvoir s'en prévaloir, au moyen de leurs bulletins de vote auprès de leurs électeurs.

La question des céréales est, au surplus, la seule qui ait, à l'heure actuelle, le privilège de passionner nos Excellences, sans doute parce qu'elle semble grosse d'une crise ministérielle. Pour tout le reste, et bien entendu la loi militaire comprise, l'indifférence est complète.

BOURSE DE PARIS

du samedi 5 février

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
77 32	3 0/0	78 25	78 ..	78 50
80 20	3 0/0 amortissable	82 40	82 40	82 40
106 20	4 1/2 1883	107 30	107 05	107 15
50 ..	3 0/0 Portugais	51 1/4	.. ..	51 1/2
91 85	Italien 5 0/0	93 ..	92 55	93 15
59 3/4	Extérieure 4 0/0	61 ..	60 5/8	61 1/4
77 5/8	Hongrois 4 0/0	76 3/8	.. ..	77 1/8
351 25	Egypte 6 0/0	358 75	357 ..	359 ..
12 50	Turc 4 0/0	13 35	14 52	13 35
505 ..	Obligations du Trésor.	.. ..	.. ..	.. ..
98 ..	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	95 ..
521 75	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	522 50
	Sociétés de Crédit			
3150 ..	Banque de France	4140 ..	4060 ..	4150 ..
440 ..	Banque d'Escompte	459 ..	.. ..	460 ..
682 50	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	700 ..
860 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	865 ..
1275 ..	Crédit Foncier	1300 ..	1305 ..	1305 ..
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	232 50	.. ..
532 50	Crédit Lyonnais	545 ..	540 ..	542 50
457 50	Société générale	.. ..	.. ..	460 ..
460 ..	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.. ..	472 50	470 ..
475 ..	Banque Ottomane	483 75	482 50	485 ..
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	105 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1500 ..	Nord ..... act.	1500 ..	1515 ..	1525 ..
1195 ..	Paris-Lyon-Médit. »	1200 ..	1199 ..	1230 ..
772 50	Est ..... »	.. ..	780 ..	780 ..
.. ..	Ouest ..... »	.. ..	.. ..	865 ..
1287 50	Orléans ..... »	.. ..	1375 ..	1300 ..
.. ..	Midi ..... »	.. ..	.. ..	.. ..
	Chem. de f. Etrang.			
477 50	Autrichiens	482 50	482 ..	480 ..
188 75	Lombards	195 ..	195 ..	192 75
290 ..	Saragosse	297 50	298 75	302 50
	Sociétés diverses			
1917 50	Suez	1930 ..	1932 ..	1932 50
1420 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1442 50
640 ..	Voitures	.. ..	.. ..	645 ..
1100 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1120 ..
258 75	Rio-Tinto	262 50	260 ..	262 50
390 ..	Panama	391 25	.. ..	392 50
	Obligat. Foncières			
511 ..	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	514 ..
101 50	» 10e 4 0/0	.. ..	.. ..	101 50
560 ..	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	575 ..
512 ..	» 4 0/0 1883	.. ..	.. ..	514 ..
.. ..	» commun. 3%	.. ..	.. ..	475 ..
375 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	370 ..
448 75	» com. 1879 3 %	.. ..	.. ..	473 ..
465 ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	470 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
386 ..	Nord	.. ..	383 ..	390 ..
385 ..	Paris-Lyon-Médit 3 0/0	.. ..	.. ..	387 ..
372 ..	Est 3 0/0	.. ..	380 ..	378 ..
380 ..	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	384 ..
382 50	Orléans	.. ..	381 ..	384 50
385 ..	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	387 ..
.. ..	Nord-Espagne	.. ..	.. ..	.. ..
600 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	625 ..
	Obligat. des Villes			
517 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	520 ..
517 ..	— 1865	.. ..	.. ..	515 50
.. ..	— 1869	.. ..	.. ..	403 ..
390 ..	— 1871	.. ..	.. ..	390 ..
511 ..	— 1875	.. ..	.. ..	514 ..
512 ..	— 1876	.. ..	.. ..	512 ..
512 50	Marseille	.. ..	.. ..	389 ..
100 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	102 ..
98 ..	Lyon	.. ..	.. ..	99 50
104 ..	Lille	.. ..	.. ..	104 ..
47 ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	.. ..
	Obligations div.			
281 ..	Départem. de la Seine.	.. ..	.. ..	280 ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
405 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	405 ..

BOURSE DE LILLE

du samedi 5 février

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	108 25
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	507 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	510 ..
Lille 18%, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	409 ..
Armentières	.. ..	482 50
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	49 50
Tourcoing 1878	.. ..	405 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	112 50
Département du Nord	104 75	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	.. ..	660 ..
— — act. nouv.)	.. ..	530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	505 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..	198 75
— — (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	280 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.. ..	450 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	1030 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1830 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	425 ..
Union Ln. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Dehertripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	.. ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 1.)	.. ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..	508 ..
Blache-Saint-Vaast	.. ..	3155 ..
Denain et Anzin	.. ..	202 50
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.. ..	250 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	.. ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours précédent	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	.. ..	7950 ..
Anzin 100e de denier	1300 ..	3000 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	.. ..	1725 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.. ..	9000 ..
Bully-Grenay le 6e	.. ..	1565 ..
Carvin	.. ..	1165 ..
Courrelles-lez-Lens	.. ..	150 ..
Courrières	.. ..	24700 ..
Campagnac	.. ..	560 ..
Douchy	.. ..	1850 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	.. ..	70 ..
Dourges	.. ..	4800 ..
Escarpelle (Nord)	.. ..	4270 .